

MODE OPÉRATOIRE POUR REVENDRE SES MANUELS SCOLAIRES AVEC



Association des Anciens
du Lycée Alain d'Alençon

Version du 26/05/2023

Je souhaite revendre mes manuels scolaires :

Association des Anciens
du Lycée Alain d'Alençon

RACHAT DES MANUELS SCOLAIRES

Etude 2 
(à gauche au rdc du
bâtiment internat)

**Du
mardi 6 juin
au
vendredi 9 juin
2023
de 9H30 à 17H30**

Pour
tout savoir :


 anciensdalain@gmail.com
 07 49 69 22 48

Je rapporte mes manuels en étude 2 au lycée Alain d'Alençon. Une dévaluation est calculée en fonction de l'état et un AVOIR est imprimé et donné à l'élève pour une utilisation à la rentrée suivante. L'élève qui quitte l'établissement est remboursé par virement (**fournir un RIB**).

Si je termine ma scolarité au lycée et que j'ai eu mon examen du BAC, je demande un remboursement par virement des livres que je revends (**fournir un RIB**). Il sera effectué par l'association au plus tard en septembre après encaissement des premières ventes de livres.

Si je ne suis pas disponible le jour du dépôt proposé par l'association, je demande un rendez-vous exceptionnel ou je désigne une personne pour venir déposer mes manuels et à qui l'AVOIR sera remis (en précisant les nom, prénom et lien avec la personne représentée) par mail à anciensdalain@gmail.com.

Pour toute question, composez le **07 49 69 22 48** ou contactez-nous par mail à anciensdalain@gmail.com